

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Clisson Sèvre et Maine Agglo (44)
13 rue des ajoncs
44190 CLISSON

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Clisson Sèvre et Maine Agglo (44)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006763500132

Code postal / Ville : 44190 CLISSON

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25.003

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : E. Merlaud - Tél : +33 240547515 - Mail : marches.publics@clissonsevremaine.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Se référer au règlement de la consultation - <https://www.marches-securises.fr>

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de la consultation - <https://www.marches-securises.fr>

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 10 février 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Communauté d'agglomération - EPCI

Critères d'attribution : Se référer au règlement de la consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Accompagnement dans l'élaboration du bilan d'émissions de gaz à effet de serre de Clisson**

Classification CPV : 71313000

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution : Clisson Sèvre et MAine Agglo

Durée du marché (en mois) : 9

Valeur estimée hors TVA : Valeur maximale : 30000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

En application de l'article R2123-5 du code de la commande publique, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier, afin, notamment, d'autoriser les candidats à régulariser une offre irrégulière, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

En cas de recours à la négociation, celle-ci pourra être réalisée soit par correspondance ou soit par une audition dans les locaux de CSMA ou en distanciel.